



BILAN DE LA CONCERTATION

Vu, pour être annexé
à la délibération du
Conseil Communautaire
en date du... 14/12/2021
A Castelsarrasin, le... 16/12/2021
Le Président



Décembre 2021



- 1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE
- 2 RAPPEL DU CONTENU DE LA DELIBERATION DE PRESCRIPTION
- 3 CONCERTATION ORGANISEE

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, prévoyant que les établissements publics de coopération intercommunale existants au 1^{er} janvier 2017 et regroupant plus de 20 000 habitants doivent adopter un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au plus tard le 31 décembre 2018, la Communauté de Communes Terres des Confluences a décidé de se lancer dans l'élaboration de son PCAET.

Le PCAET constitue une démarche véritablement transversale, nécessitant l'implication de tous les acteurs du territoire : élus et agents de la communauté de commune et des communes, partenaires, entreprises, associations, citoyens...

Afin de répondre à cet enjeu de mobilisation, des modalités de gouvernance et de concertation ont été mises en place conformément aux articles L.121-15-1 et suivants, R.121-19 et suivants et R229-53 du Code de l'Environnement.

La réglementation impose la mise en place de modalités de concertation tout au long de l'élaboration du PCAET, néanmoins ces modalités peuvent être librement définies par la collectivité.

RAPPEL DU CONTENU DE LA DELIBERATION

02

Les modalités de gouvernance et de concertation pour l'élaboration du PCAET de Terres des Confluences ont été définies dans la **délibération de lancement prise en conseil communautaire le 5 juin 2018**. Suite aux élections municipales et communautaire de 2020, **les modalités de gouvernance ont été réajustées via une délibération prise en conseil communautaire le 9 février 2021**.

Dans ce cadre, ont été définies les modalités de concertation et de gouvernance suivantes :

En matière de concertation, mise en œuvre de modalités tout au long de la procédure permettant de mener l'élaboration du PCAET de manière concertée, c'est-à-dire en permettant à l'ensemble des acteurs du territoire (élus, agents, partenaires institutionnels, société civile (acteurs économiques, associations, citoyens...)) de co-construire le projet :

- Groupes de travail thématiques
- Réunions publiques
- Plate-forme extranet (mise en ligne des comptes-rendus des ateliers, etc.)
- Sites internet de la communauté de communes et des communes
- Adresse mail spécifique dédiée (permettant au public de faire ses observations)
- Courriers pouvant être adressés au Président
- Articles dans la presse
- Articles dans le bulletin intercommunal et les bulletins communaux
- Panneaux d'affichage
- Questionnaire en ligne

En matière de gouvernance, mise en place d'instances de travail et de validation permettant à l'ensemble des acteurs du territoire de s'approprier la démarche et d'y contribuer à chaque étape : phase diagnostic, stratégie, plan d'actions :

- **Comité technique (COTECH)** : instance de travail restreinte réunissant l' élu référent du PCAET, les techniciens internes référents du PCAET ainsi que le bureau d'études missionné.
- **Groupes de travail thématiques** : instances de travail élargies réunissant les membres du comité technique, les partenaires, les commissions communautaires concernées selon la thématique traitée, un représentant de chaque service de la Communauté de Communes et des représentants de la société civile.
- **Comité de pilotage (COPIL) restreint** : instance de validation restreinte réunissant les membres du comité technique, le Président de la Communauté de Communes, la DGS, les membres de la commission PCAET-mobilité et les membres du bureau communautaire. Instance sollicitée pour validation, a minima à chaque étape d'élaboration du PCAET et en amont de tout COPIL élargi.
- **Comité de pilotage (COPIL) élargi** : instance de validation élargie réunissant les membres du comité technique, le Président de la Communauté de Communes, la DGS, les membres de la commission PCAET-mobilité, les maires et les partenaires invités (ADEME, DREAL, DDT, Conseil Régional, Conseil Départemental, CCI, CMA, CDA, gestionnaires de réseaux, Atmo-Occitanie). Cette instance garantit une vision partagée du PCAET ainsi qu'une cohérence entre les démarches coexistantes sur le territoire. Instance sollicitée à chaque étape cruciale du projet afin de les valider définitivement.

1. OUTILS D'ECHANGE (adresse mail, courriers, plateforme extranet)

Plusieurs modalités ont été mises en place afin de faciliter les échanges entre la communauté de communes et les acteurs.

Une adresse mail spécifique pcaet@terresdesconfluences.fr a été créée dès le lancement de la démarche afin de permettre à toute personne de s'exprimer ou de poser une question sur le projet en cours d'élaboration.

Toute personne avait également la possibilité d'adresser un courrier au Président de la communauté de communes pour faire part de ses observations ou demandes.

Enfin, une plateforme (One Drive) a été créée avant l'arrêt du projet pour mise en ligne auprès des membres du COPIL élargi des documents du projet destinés à être arrêtés (diagnostic, stratégie et plan d'actions).

2. QUESTIONNAIRES EN LIGNE

En juin 2019, ont été mis en ligne et à disposition en format papier (dans les mairies et à la communauté de communes) deux questionnaires :

- Un questionnaire à destination du grand public
- Un questionnaire à destination des acteurs économiques

Les questionnaires ont également été distribués lors d'évènements :

- Le questionnaire acteurs économiques lors du forum des acteurs économiques organisé en juillet 2019
- Le questionnaire grand public lors du ciné-débat organisé en septembre 2019

Les questionnaires ont été complétés par 25 acteurs économiques et 74 citoyens.

3. GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

• Ateliers internes

- **21 et 28 mai 2019 - rencontres communales** : réunions organisées par secteurs géographiques (4) pour informer les élus sur le PCAET entrepris, présenter les premiers éléments de diagnostic, recenser les actions communales déjà existantes ou en projet et les attentes des communes (envoi d'un questionnaire à chaque élu en amont de la réunion). Ces entretiens ont permis de compléter le diagnostic règlementaire par un document recensant les actions déjà en cours/en projet sur les communes. 41 participants.



- **Avril – septembre 2019 - entretiens individuels avec les représentants des services** de la CCTC et les DGS et DST de Castelsarrasin et Moissac pour sensibiliser au PCAET, recenser les actions déjà existantes ou en projet ainsi que les freins et les potentiels à la mise en place de certaines actions (envoi d'un questionnaire à chaque service en amont de la réunion). Ces entretiens ont permis de compléter le diagnostic règlementaire par un document recensant les actions déjà en cours/en projet sur la CCTC et les communes de Castelsarrasin et Moissac ainsi que les freins et les actions potentielles. 14 entretiens ont été réalisés.
- **07 octobre 2019 - forum des élus** (élus communautaires et élus municipaux référents du PCAET) destiné à travailler sur la stratégie du PCAET. Ce forum a permis aux élus présents de définir une vision du territoire à l'horizon 2030-2050 en matière de transition énergétique et climatique (premières réflexions sur les grands axes stratégiques/objectifs à atteindre). 21 participants.
- **2 février 2021 - Formation de l'ADEME « Mobelus – Transition écologique » auprès des élus** de la commission PCAET-mobilité et du bureau communautaire. Formation sur les enjeux de la transition écologique. Participation de 23 élus.
- **Mars – Avril 2021 - Ateliers élus de définition de la feuille de route de la communauté de communes pour le nouveau mandat 2020-2026.** Ateliers thématiques organisés par chaque service auprès d'élus communaux et communautaires. Ces ateliers n'ont pas été organisés dans le cadre de la démarche du PCAET mais ils ont participé à l'affinement du plan d'actions.
- **Juin 2021 : ateliers restreints élus (Vice-Présidents / conseillers délégués) et agents (représentants de services) pour affiner le plan d'actions du PCAET.** Organisation des ateliers selon les thématiques suivantes :
 - 21 juin : mobilité (4 participants)
 - 29 juin : atelier habitat (5 participants)
 - 29 juin. : atelier énergies renouvelables, aménagement durable du territoire, adaptation au changement climatique et déchets (8 participants)

- **27 octobre 2021 : atelier de travail restreint (élus / agents) pour affiner les modalités de suivi et d'évaluation du PCAET.** 5 participants.

- Ateliers multi-acteurs

- **15 novembre 2019** : forum multi-acteurs (élus, services et acteurs du territoire) pour travailler sur la stratégie. Ce forum, organisé sous forme d'ateliers de travail et ayant réuni 34 personnes, a permis d'affiner la stratégie et de fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs. 34 participants.
- **21 et 23 janvier 2020** : organisation de 4 ateliers multi-acteurs (élus, agents, partenaires institutionnels et acteurs sociaux-économiques) pour travailler sur le programme d'actions selon les thématiques suivantes : 1. Consommation et production locale d'énergie ; 2. Aménagement durable, mobilité et adaptation au changement climatique ; 3. Agriculture, forêt et modes de production et de consommation ; 4. Exemplarité des collectivités et mobilisation autour du PCAET. 40 participants.
- **1^{er} juillet 2021** : atelier de travail sur les modalités de suivi et d'évaluation du PCAET. Atelier multi-acteurs ayant réuni 5 élus de la commission PCAET-mobilité), trois agents et trois membres du groupe citoyen.



- Groupe citoyen

Mise en place d'un groupe citoyen constitué de personnes volontaires ayant un lien avec le territoire (domicile, travail, études, loisirs...), intervenant en leur nom personnel (et non en tant que représentants d'associations) et n'ayant pas le statut d' élu. Il s'agit d'un groupe hétérogène reposant sur une bonne mixité, tant au niveau de la commune d'origine, que du sexe, de l'âge ou encore de l'activité occupée. Le rôle de ce groupe citoyen était de contribuer à l'élaboration du PCAET en enrichissant le diagnostic, en émettant un avis sur la stratégie et le plan d'actions et en proposant des actions concrètes. Composé initialement de 34 personnes, il a participé à trois temps de travail organisés par la CCTC et a pris l'initiative de se réunir à plusieurs reprises en dehors de ces trois réunions. Des règles de fonctionnement du groupe ont été fixées et retranscrites dans une charte, signée à la fois par les membres du groupe citoyen (27 signataires) et par la communauté de communes.

- **10 octobre 2019** : 1^{ère} réunion du groupe citoyen : présentation de la démarche du PCAET, du diagnostic, des modalités et des règles de fonctionnement du groupe. Participation de 34 citoyens.
- **12 décembre 2019** : 2^e réunion du groupe citoyen : travail en ateliers sur l'ébauche de la stratégie : formulation d'un premier avis des citoyens sur les objectifs fixés (ambitieux ou insuffisants) et premières propositions d'actions pour les atteindre. Participation de 21 citoyens.
- **24 février 2020** : 3^e réunion du groupe citoyen. Formulation d'un avis sur la stratégie et l'ébauche de plan d'action présentés : indication des objectifs/actions considérés comme prioritaires selon le groupe citoyen et proposition de compléments (objectifs ou actions manquantes selon le groupe). Participation de 21 citoyens.

4. REUNIONS PUBLIQUES

- **08 juillet 2019** : tenue d'un stand PCAET au forum des acteurs économiques organisé par la CCTC. Distribution de plaquettes (plaquette PCAET de la CCTC, plaquettes ADEME...), distribution de questionnaires et exposition (affiches de présentation de la démarche du PCAET, du diagnostic et des modalités de concertation).
- **12 septembre 2019** : organisation d'un ciné-débat à Saint-Nicolas-de-la-Grave autour du film « après-demain ». Présentation au grand public de la démarche du PCAET et du diagnostic (exposition, discours, distribution de plaquettes) ; distribution de questionnaires ; mise en place d'un mur d'expression ; présentation des modalités de concertation et notamment de l'appel à candidature pour participer au groupe citoyen ; débat de 45min organisé tout d'abord par petits groupes puis partagé ouvertement autour de trois questions : comment je me sens/qu'ai-je envie de témoigner ? ; quelle question j'ai envie de poser ? ; quelle action sur le territoire suis-je prêt à soutenir ? Le ciné-débat a réuni environ 70 personnes d'horizons et de classes d'âges divers.



- **18 novembre 2021** : réunion publique destinée à présenter le projet du PCAET finalisé auprès du grand public en vue de son arrêt. En complément de la présentation du projet, une place importante a été laissée aux échanges afin de permettre aux participants de poser leurs questions et de formuler leurs observations. Cette réunion a mobilisé environ 60 participants.

5. COMMUNICATION (sites internet, affichage, magazine intercommunal et bulletin communaux, articles de presse)

• Sites internet

Deux onglets spécifiques ont été créés pour le PCAET sur le site internet de la communauté de communes. Les communes disposant d'un site internet ont également créé un onglet PCAET avec un lien de renvoi vers le site de la communauté de communes.

Le premier onglet rassemble toutes les informations générales expliquant la démarche d'un PCAET.

Le deuxième onglet est propre au PCAET de Terres des Confluences (informations sur ses étapes d'élaboration, son état d'avancement, les modalités de concertation, les événements prévus...). Cela permet à la collectivité de communiquer sur l'avancée de la démarche tout au long de l'élaboration du projet. Sur cette page figure également l'adresse mail dédiée pour communiquer pcaet@terresdesconfluences.fr ainsi que les liens vers les questionnaires.



Rechercher



Je souhaite

Ma Commune

LA COMMUNAUTÉ

LES GRANDS PROJETS

ENTREPRENDRE

LES SERVICES

Vous êtes ici : Accueil > Les grands projets > Projets de territoire

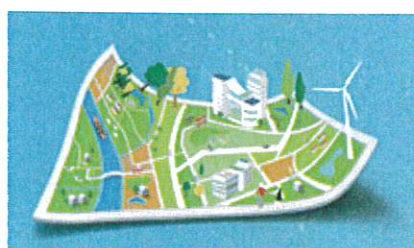
PROJETS DE TERRITOIRE

Vous souhaitez connaître les projets en cours, retrouvez ci-dessous toutes les informations sur les projets structurants de la Communauté de communes.



PLUi-H, POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PLUS COHÉRENT ET CO-CONSTRUIT

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes Terres des Confluences est en cours d'élaboration.



CHANGEMENT CLIMATIQUE : TOUS CONCERNÉS !

Pour lutter contre le changement climatique, la Communauté de communes Terres des Confluences a lancé son plan climat. Cette démarche est transversale et implique tous les acteurs...



LE PCAET DE TERRES DES CONFLUENCES

Pour lutter contre le changement climatique, la Communauté de communes Terres des Confluences a lancé son plan climat. Cette démarche est transversale et implique tous les acteurs...



Les affiches ci-dessous, relatives aux modalités de concertations, au ciné-débat organisé au lancement de la démarche et à la réunion publique organisée avant l'arrêt, ont été mises à l'accueil de la communauté de communes, à l'accueil des 22 mairies ainsi que sur le site internet de la communauté de communes et des communes.

CONCERTATION

et si on agissait ensemble ?

QUESTIONNAIRE
à remplir directement en mairie ou en ligne sur
www.terresdesconfluences.fr

ADRESSE MAIL DEDIEE
pcaet@terresdesconfluences.fr

PLAN Climat
AIR ENERGIE TERRITORIAL
Communauté de communes Terres des Confluences

CINE-DEBAT
Autour du Film
APRES DEMAIN
de Cyril DION
et Laure NOUALHAT
Jeudi 12 septembre
à Saint Nicolas de la Grave
à 20h00

GROUPE CITOYEN
(appel à candidature en cours)

PLUS D'INFORMATIONS
www.terresdesconfluences.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Un plan climat est lancé à l'échelle de la communauté de communes (la 1ère étape relative au diagnostic est en cours). Vous avez l'opportunité de participer à la réflexion, et notamment la possibilité d'intégrer un groupe citoyen (destiné à se réunir 3 fois en soirée, entre octobre et décembre) en proposant votre candidature par mail à l'adresse dédiée ou en remplissant notre questionnaire.



TERRES des CONFLUENCES
communauté de communes

RÉUNION PUBLIQUE

Et si on agissait ensemble ?

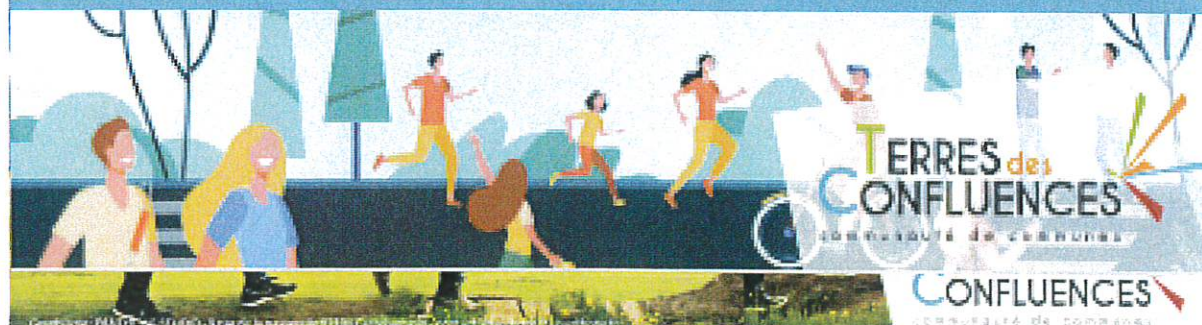


VOTRE AVIS

NOUS INTÉRESSE

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 À 18H30

Salle Jules FROMAGE à Saint Nicolas de la Grave
889 route du Moutet



- Magazine intercommunal et bulletins communaux

- Bulletin intercommunal de novembre 2018 : deux pages du magazine sont dédiées au PCAET

CHANGEMENT CLIMATIQUE : TOUS CONCERNÉS !



+ 0,9°C : augmentation de la température moyenne annuelle en France au cours du dernier siècle
+ 2,5°C : augmentation de la température moyenne annuelle sur notre territoire Terres des Confluences entre 2013 et 2050 (source CIEC)

10

Pour lutter contre le changement climatique, la Communauté de communes Terres des Confluences lance son plan climat (PCAET). Cette démarche est transversale et implique tous les acteurs du territoire. Son objectif : améliorer notre cadre de vie.

QUI DOIT AGIR ?

Le constat d'un changement climatique ne fait désormais plus débat.

Réchauffement de la Planète, montée du niveau des océans, fonte des glaciers, intensification des catastrophes naturelles, phénomènes de météo extrêmes, problématique de la qualité de l'air avec des pics de pollution de plus en plus fréquents en France.

Les activités humaines (industrie, agriculture, transports, chauffage) : sources principales de la pollution de l'air et de l'émission des gaz à effet de serre

Nous sommes tous responsables de ce bouleversement.

Ensemble nous devons donc agir pour trouver des solutions.

Quelle réponse apportée au niveau national et régional ?

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, la Communauté de communes Terres des confluences a l'obligation de mettre en place un PCAET.

Des objectifs nationaux à l'horizon 2030

- Une réduction de 40% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).
- Une réduction de 20% de la consommation d'énergie finale.
- Porter à 32% la part des énergies renouvelables.

Des objectifs régionaux très ambitieux à l'horizon 2050
Souhait de la région Occitanie : devenir la première région exemplaire d'Europe, en visant d'ici 2050 :

- Une consommation énergétique divisée par deux,
- 100% d'énergie renouvelable locale.

Le PCAET, qui va être élaboré à l'échelle de notre territoire, devra s'inscrire dans ces objectifs régionaux ambitieux.

Quelles réponses apportées par Terres des Confluences ?

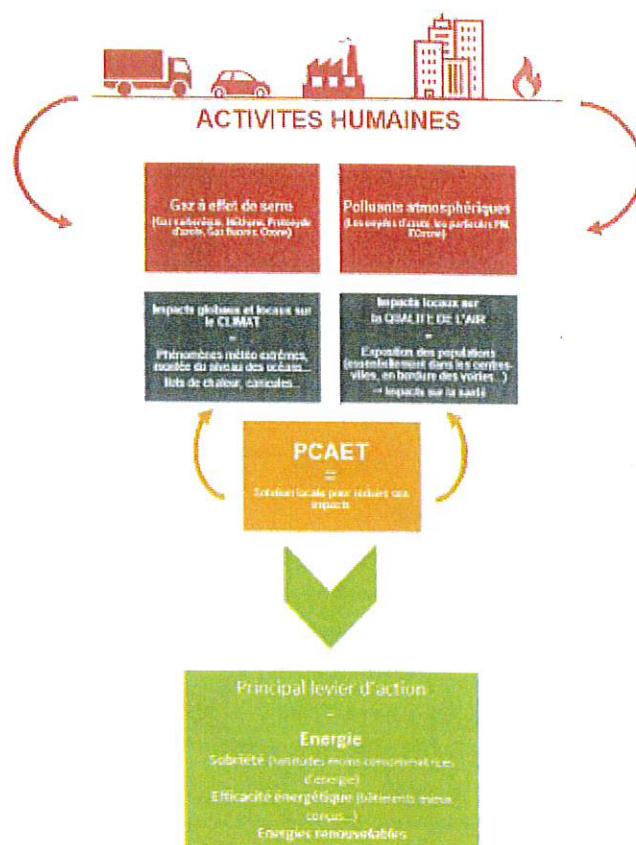
Une opportunité pour notre territoire

Le PCAET constitue une démarche novatrice en faveur d'un développement durable, économe, cohérent et attractif du territoire.

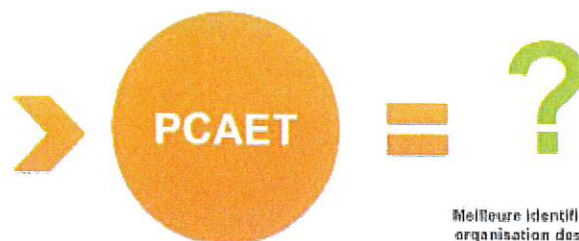
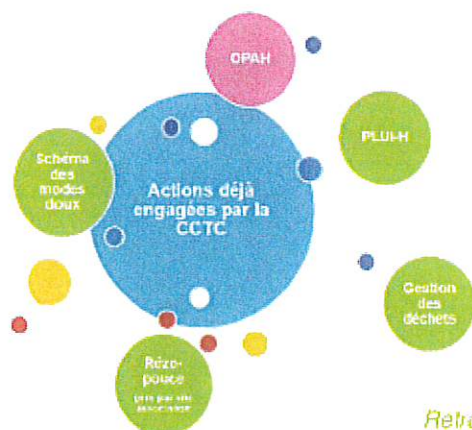
Par quels moyens ?

Le 5 juin dernier, les élus de la Communauté de communes Terres des Confluences se sont engagés en lançant l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ?



La Communauté de communes déjà en action

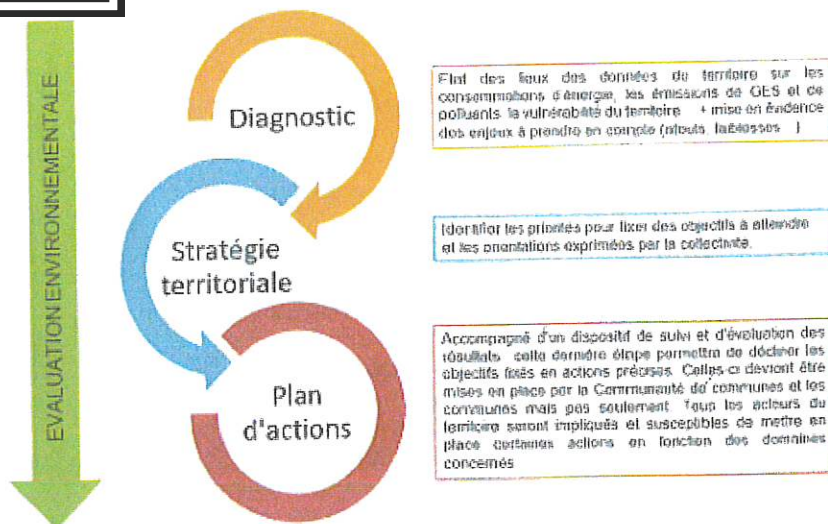


Mieux identifier et organiser des actions
+
Développement de nouvelles actions

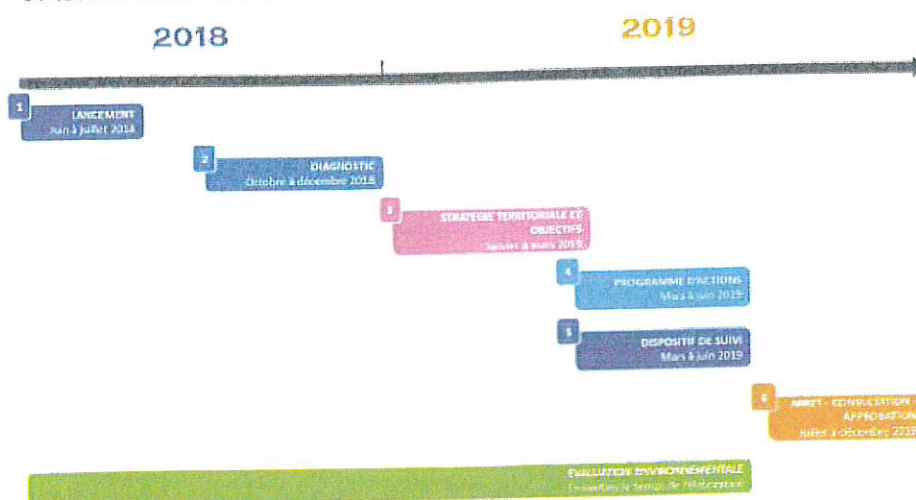
Retrouvez les actions concrètes dans le domaine de la gestion des déchets **pages 17-18-19.**

Quelles sont les étapes d'élaboration ?

L'élaboration du PCAET repose sur les trois principales étapes suivantes :



CALENDRIER GLOBAL D'ÉLABORATION DU PCAET



Que vous soyez citoyens, communes, écoles, entreprises... chacun peut agir à son niveau. Le climat est l'affaire de tous !
Le PCAET vous concerne !

Vous aussi, vous pouvez contribuer aux enjeux territoriaux du développement durable en donnant votre avis :
pcaet@terresdesconfluences.fr à partir du 15 décembre.

- Bulletin intercommunal d'avril 2019 : une page du magazine est dédiée au PCAET

Contactez la CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

636, Rue des Confluences

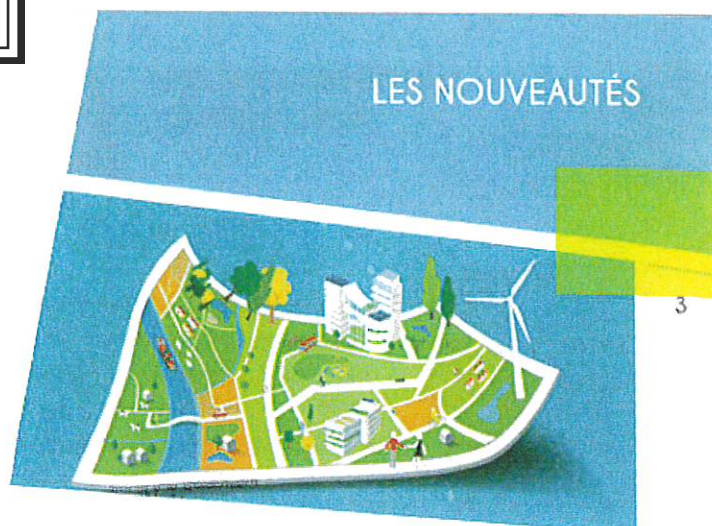
82102 CASTELSARRASIN Cedex

Tél. : 05.63.95.56.00

Mail : accueil@terresdesconfluences.fr

www.terresdesconfluences.fr

** changement de rue mais pas de lieu donc attention pour l'envoi des courriers postaux*



Les questions relatives aux impacts du changement climatique vous intéressent ?
 Vous avez l'opportunité de participer à la réflexion.

**PCAET : 1^{ère} étape avec le diagnostic**

La phase de diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a commencé. Elle va permettre de faire un état des lieux des données de notre territoire sur nos consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants,...

**Communauté de communes / citoyens :
Et si on agissait ensemble pour le climat ?**

La Communauté de communes a lancé son plan climat et souhaite travailler avec tous les acteurs du territoire pour son élaboration. Il s'agira de traiter notamment les problématiques suivantes : économie d'énergie, réduction de la pollution de l'air, déplacements plus durables, énergies renouvelables, consommations plus durables...

Si vous êtes intéressé(e),
 vous pouvez proposer votre candidature par mail à l'adresse :

pcaet@terresdesconfluences.fr

ou en remplissant le questionnaire en ligne sur notre site internet et plus spécifiquement la question relative à la participation au groupe citoyen.

Pour cette participation citoyenne, plusieurs outils sont mis en place :

- Une **adresse mail** dédiée : pcaet@terresdesconfluences.fr pour vous permettre de vous exprimer,
- Un **questionnaire en ligne** sur le site internet de la Communauté de communes pour formuler vos attentes et propositions,
- Le lancement d'un appel à candidature pour créer un **groupe citoyen** :
Objectif : avoir un panel varié représentatif de la population intéressée par les problématiques du plan climat, qui suivra le processus d'élaboration du PCAET durant chacune des 3 phases : diagnostic, stratégie et plan d'actions. (voir encadré ci-contre)
- Un **ciné-débat** sera également organisé prochainement (au courant de l'été) avec tous les citoyens de la communauté de communes afin d'échanger et de partager les premiers éléments de diagnostic.





CHANGEMENT CLIMATIQUE.
TOUS CONCERNÉS !

PCAET
LE PLAN CLIMAT DE TERRES DES
CONFLUENCES

34 : nombre de volontaire
du groupe citoyen
2030-2050 : objectifs à atteindre
pour Terres des Confluences
en matière de transition
énergétique et climatique

Le 5 juin 2018, les élus de la Communauté de communes Terres des Confluences s'engageaient dans la lutte contre le changement climatique en lançant l'élaboration de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Après le diagnostic, puis la définition des objectifs à atteindre sur le territoire de la Communauté de communes à l'horizon 2030-2050, nous en sommes à la 3^{ème} et dernière étape : le plan d'actions.

9

Une mobilisation importante depuis le lancement du PCAET

- Ciné-débat en septembre 2019 avec la projection du film « Après demain » : 70 personnes présentes
- Rencontres communales
- Forum des élus
- Ateliers multi-acteurs : Services de l'État, Région, Département, partenaires institutionnels (chambres consulaires...), associations, professionnels du territoire publics et privés.
- Un groupe de 34 citoyens dynamiques au service de la population :
 - Volontaires aux profils divers : âge, profession, commune... parité hommes femmes, 50% des personnes engagées dans le milieu associatif local.
 - Participation à 3 réunions (Diagnostic, stratégie et avis et propositions sur les actions).
 Ce groupe intéressés et mobilisés a même pris l'initiative d'organiser 3 réunions en dehors des 3 temps organisés par la Communauté de communes.



Actuellement, la Communauté de communes étudie les idées et les propositions qui ont émergées durant ces différentes rencontres.

Pour Dominique BRICIS, Président de la Communauté de communes : « Ce dynamisme local est une chance pour notre territoire. Saisissons-le ! L'implication de l'ensemble des acteurs et notamment de la population est une véritable clé de réussite dans la mise en œuvre d'un plan climat ».

L'approbation définitive est prévue pour fin 2021 mais vous aurez l'occasion de faire vos observations sur le projet arrêté dans le cadre d'une consultation publique.

N'ATTENDONS PAS 2021 QUE LE PLAN CLIMAT SOIT FINALISÉ POUR AGIR

Des actions sont déjà en place, des projets sont déjà lancés !

- Des permanences pour des conseils en rénovation énergétique et en architecture sur le territoire ;
- Étude en cours pour la mise en place d'un dispositif intercommunal en faveur de la rénovation dans l'habitat (OPAH, PIA,...) ;
- Elaboration du PLU(i)-H en cours ;
- Application de chartes d'aménagement paysager et architectural dans certaines zones d'activité ;
- Création d'un tiers lieux sur Molssac (Plus d'information pages 12 et 13) ;
- Actions diverses concernant les déchets, notamment les biodéchets (Plus d'informations pages 21 à 23).

Vous aussi vous pouvez vous exprimer, le climat est l'affaire de tous !

L'élaboration du plan climat est toujours en cours. Vous pouvez continuer à faire vos propositions, à nous faire part de vos attentes ou de vos questionnements par mail à l'adresse : pcet@terresdesconfluences.fr.

Au début de la démarche, les modalités de concertation et l'organisation du ciné-débat ont été communiquées dans la presse (la dépêche et le petit journal) le 6 et le 9 septembre 2019.



mercredi 10 septembre 2019, 10h12

En direct 20

Rechercher

Journal

Mon compte

S'abonner

International Politique Société Sécurité Justice Éducation Circulation - Déplacements Météo Terrorisme Vie pratique - Conso

non-énergie.solidarite.fr

OUVRIE

Accueil / France / Monde / Environnement

Castelsarrasin. Terres des confluences : concertation sur le plan climat air énergie

Changement climatique.



Nos dernières vidéos

Le bilan s'alourdit à Cauterets, 120 brebis de plus retrouvées mortes

f t p d in e

Environnement, Tarn-et-Garonne, Castelsarrasin

Publié le 09/09/2019 à 03:48, mis à jour à 08:41



f t p d in e

Environnement, Tarn-et-Garonne, Castelsarrasin

Publié le 09/09/2019 à 03:48, mis à jour à 08:41

Pour lutter contre le changement climatique, la communauté de communes Terres des Confluences lance son plan climat : PCAET (Plan Climat Air Énergie territorial). Cette démarche est transversale et implique tous les acteurs du territoire. Son objectif : améliorer notre cadre de vie. Et si on agissait ensemble ? Que vous soyez citoyens, communes, écoles, entreprises... vous avez un rôle à jouer. Le climat est l'affaire de tous ! Des outils sont mis en place pour vous permettre de vous exprimer et de participer à l'élaboration du PCAET.

Rejoignez le groupe citoyen. Un appel à candidature est en cours pour créer un groupe citoyen. L'objectif est d'avoir un panel varié représentatif de la population intéressée par les problématiques du plan climat, qui suivra le processus d'élaboration du PCAET durant chacune des 3 phases : diagnostic, stratégie et plan d'actions. Trois réunions seront organisées en soirée (entre octobre et décembre) pour suivre l'élaboration du plan climat. Si vous êtes intéressé et souhaitez intégrer ce groupe citoyen, vous pouvez proposer votre candidature par mail à : pcaet@terresdesconfluences.fr.

L'OFFRE DE
RENTREEREJOINT
TOUT LE MOIS DE
SEPTEMBRE

Questionnaires en ligne. Deux questionnaires à remplir afin de formuler vos attentes et observations sont en ligne sur : www.terresdesconfluences.fr ou à remplir directement en mairie ; l'un s'adresse au grand public, l'autre est à destination des acteurs économiques.

Ciné-débat, jeudi 12 septembre

Le 12 septembre, à 20 heures, salle des fêtes Jules-Fromage à Saint-Nicolas-de-la-Grave (située avenue de Gascogne, 889 route du Moutet), ciné-débat autour du film documentaire de Cyril Dion et Laure Noualhat : «Après demain». L'histoire. Deux ans après le succès de son film documentaire «Demain», Cyril Dion revient sur les initiatives que le documentaire a inspirées. Il embarque son amie Laure Noualhat (enquêteuse de renom sur les fronts de l'écologie et très sceptique sur la capacité des micro-initiatives à avoir un réel impact face au dérèglement climatique). Leur confrontation, pleine d'humour, les pousse dans leurs retranchements. C'est un événement gratuit auquel tous citoyens de la communauté peuvent participer afin d'échanger autour de ces problématiques.



LaDepeche.fr

<https://www.lepetitjournal.net/82-tarn-et-garonne/2019/09/06/changement-climatique-tous-concernes/>

E-matrix > Terres des Confluences... > Code de l'urbanisme | > Code général des collectivités > Code de la construction... > Code de l'environnement... > Code du patrimoine

Moissac

CHANGEMENT CLIMATIQUE : TOUS CONCERNÉS !

Terres des Confluences



Ciné-débat jeudi 12 septembre projection du film « Après demain » à St Nicolas

☐ Pour accéder à l'intégralité de cet article, vous devez être abonné. Veuillez choisir une formule d'abonnement ou identifiez-vous si vous êtes déjà abonné.

MFC



Publié le 6 septembre 2019

Publié dans Tarn et Garonne, Pays Moissagais, Terres de confluences, Moissac

Thématiques : Villes / Villages

Moissac

PROJECTION DU FILM « APRÈS DEMAIN »

Terres de Confluences

☐ Pour accéder à l'intégralité de cet article, vous devez être abonné. Veuillez choisir une formule d'abonnement ou identifiez-vous si vous êtes déjà abonné.

MFC



Publié le 9 septembre 2019

Publié dans Tarn et Garonne, Pays Moissagais, Terres de confluences, Moissac

Thématiques : Villes / Villages

A la fin de la démarche, la réunion publique de présentation du projet avant l'arrêt, organisée le 18 novembre 2021, a été annoncée dans la presse et plus précisément via une publication dans « Le petit journal » le 8 novembre 2021 et une publication dans « Le journal toulousain » le 15 novembre 2021.

PROPOSER UN ARTICLE

CONTACT



TARN ET GARONNE



82

[Accueil](#) [DÉPARTEMENT](#) [VILLES / VILLAGES](#) [AGRI](#) [CULTURE](#) [ECONOMIE](#) [POLITIQUE](#) [JUSTICE](#)[Accueil](#) > [Tarn et Garonne](#) > [Pays Moissagais](#) > [Terres de confluences](#) > [Moissac](#) > Réunion publique – Plan Climat Air En

MOISSAC

ACTUALITÉS / TARN ET GARONNE

RÉUNION PUBLIQUE – PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

TERRES DES CONFLUENCES

PUBLIÉ LE 8 NOVEMBRE 2021

RÉUNION PUBLIQUE

L'ACTU EN OCCITANIE

Occitanie : castings figurants pour le film de Béatrice Pollet "Toi non plus

Occitanie > Tarn-et-Garonne > Saint-Nicolas-de-la-Grave : donnez votre avis sur le Plan Climat Territorial

Saint-Nicolas-de-la-Grave : donnez votre avis sur le Plan Climat Territorial

Alix Drouillat

15 novembre 2021 -

15:24

La communauté de communes Terres des Confluences, dans le Tarn-et-Garonne, organise une réunion publique jeudi 18 novembre à Saint-Nicolas-de-la-Grave pour présenter les huit axes principaux de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Dans le Tarn-et-Garonne, la communauté de communes Terres des Confluences invite les habitants à discuter du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) lors d'une réunion publique jeudi 18 novembre, à partir de 18h30, dans la salle Jules Fromage à Saint-Nicolas-de-la-Grave (88g route du Moutet).

L'objectif du PCAET est de lutter contre le changement climatique et d'améliorer le cadre de vie des habitants. La validation officielle du projet est prévue pour le 14 décembre prochain. Une consultation citoyenne sera ouverte en ligne au printemps 2022 pour recueillir l'avis du plus grand nombre.

Fruit d'un travail collaboratif engagé depuis 2019

Ce Plan Climat Air Énergie Territorial a été élaboré en plusieurs étapes. Un état des lieux des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de ce territoire du Tarn-et-Garonne (comprenant 22 communes, dont Moissac et Castelsarrasin) a d'abord été effectué de mars à juillet 2019. Des réunions d'échanges ont également été organisées avec les communes pour recenser l'ensemble des actions déjà mises en place et évaluer les attentes des habitants.

À partir du mois d'octobre 2019, 34 habitants de tout âge et de toute profession ont été sélectionnés pour former un "groupe de travail". Leur objectif était de définir une "stratégie territoriale", en prenant en compte les propositions des acteurs locaux. Après avoir été étudiée par la collectivité, huit axes principaux ont été définis. Ils seront présentés lors de la réunion publique de jeudi.

6. GOUVERNANCE (comité technique, comités de pilotage, commission communautaire)

- **18 mars 2019 : comité technique de lancement.**
- **11 juin 2019 - comité technique** (auquel étaient également conviés les services) : présentation du diagnostic et de la synthèse des rencontres communales et des entretiens avec les services ; validation du contenu des questionnaires destinés au grand public et aux acteurs économiques ; point sur le ciné-débat et le groupe citoyen envisagés. 12 participants.
- **25 juin 2019 - comité de pilotage restreint** : présentation du diagnostic pour pré-validation. 15 participants.
- **04 juillet 2019 - comité de pilotage élargi** : présentation du diagnostic pour validation. 23 participants.
- **26 septembre 2019 - comité technique** : retour sur le ciné-débat organisé le 12 septembre ; point sur la mise en place du groupe citoyen à venir ; point sur les prochaines étapes du PCAET.
- **5 décembre 2019 - comité technique** : présentation d'une première ébauche de la stratégie suite aux ateliers de travail tenus.
- **7 janvier 2020 - comité de pilotage restreint** : pré-validation de la stratégie du PCAET et point sur les demandes du groupe citoyen. 20 participants.
- **27 février 2020 - comité de pilotage élargi** : validation de la stratégie du PCAET. L'essentiel de la stratégie présentée est validé comme base de travail pour la rédaction du programme d'actions. Quelques objectifs doivent être réajustés. Le comité de pilotage réserve la validation définitive des objectifs stratégiques au comité de pilotage final. Le COPIL prend également acte du bilan des travaux du groupe citoyen et confirme que les modalités de poursuite de la concertation seront à définir par les nouveaux élus suite aux élections. 27 participants.
- **Juillet 2020 - installation des instances de gouvernance de la communauté de communes** : élection d'un conseiller délégué au PCAET et à la mobilité membre du bureau communautaire.
- **16 Décembre 2020 - création en conseil communautaire des commissions thématiques intercommunales dont la commission PCAET-mobilité** (inexistante sous le mandat précédent) chargée de suivre notamment l'élaboration et la mise en œuvre du PCAET. **Modification de la composition du bureau communautaire : création d'une 9^e Vice-Présidence au PCAET et à la mobilité** (en remplacement du conseiller délégué).
- **11 janvier 2021 - commission PCAET-mobilité** : première réunion de mise en place de la commission et point sur le PCAET (présentation de la démarche et des étapes réalisées et à venir pour les nouveaux élus). 21 participants.
- **14 septembre 2021 - commission PCAET-mobilité** de pré-validation du plan d'action du PCAET (émission d'avis et de remarques) avant validation en bureau communautaire. Participation de 6 élus.
- **3 juin 2021 – Comité de pilotage restreint** : point d'étape sur le PCAET en vue de poursuivre l'affinement du plan d'actions. Participation de 19 élus.
- **29 novembre 2021 - comité de pilotage élargi** : validation du plan d'actions et du PCAET dans son ensemble avant arrêt en conseil communautaire en décembre 2021.

AR Prefecture

082-200066322-20211216-DEL12202124-DE

Reçu le 16/12/2021

Publié le 16/12/2021

